

## Avec la campagne « Aidons l'argent », le CCFD-Terre Solidaire invite les épargnants à donner du sens à leurs placements.

### L'argent : un outil au service du développement des pays du Sud

Aujourd'hui, dans un monde guidé par la recherche effrénée du profit au détriment du bien-être, de plus en plus de personnes s'interrogent sur le sens à donner à l'argent. Avec l'épargne solidaire, le CCFD-Terre Solidaire affirme un message essentiel : oui, l'argent peut être un outil au service du développement des pays du Sud. **L'épargne solidaire, se met au service d'activités concrètes**, portées par des partenaires bien identifiés et en accord avec des principes éthiques affirmés. Tous ensemble - épargnants solidaires, associations, bénéficiaires - nous sommes engagés dans une finance patiente ici et là-bas, une finance qui a du sens, une finance qui permet à des hommes et des femmes de se sortir durablement de la misère.

Le CCFD-Terre Solidaire, en créant l'épargne solidaire en 1983, en est aujourd'hui un acteur essentiel. Première ONG française de développement, présente dans 63 pays à travers le monde par le soutien de projet à long terme de développement, le CCFD-Terre Solidaire est le précurseur et l'un des plus importants mobilisateurs de l'épargne solidaire de partage. **Dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> Semaine de la finance solidaire organisée par Finansol<sup>1</sup> du 3 au 10 novembre 2010, le CCFD-Terre Solidaire se mobilise pour sensibiliser les épargnants en faveur d'une finance plus humaine et promouvoir son offre de produits de financiers de partage.**

### La campagne « Aidons l'argent »

Lancée le 22 septembre dernier, la campagne « Aidons l'argent » appelle le public à se mobiliser contre les paradis fiscaux et l'opacité financière en vue du G8 et G20 de 2011 en France. Le principe de la campagne repose sur la personnification de l'argent : Monsieur Argent, désespéré de l'usage égoïste que quelques font de lui, alors qu'il voudrait être utile à tous.

A l'occasion de la Semaine de la finance solidaire, Monsieur Argent reprend la parole « *Je suis l'argent, je ne dors jamais mais j'ai quand même des rêves* » rappelant que le sens premier de la finance se trouve dans l'économie réelle et le mieux être de tous. Déclinée sous forme de films sur internet, de parution dans la presse magazine et quotidienne et de cartes postales pour le G20, la campagne permet de mobiliser les Français pour une finance plus juste.

[www.aidonslargent.org](http://www.aidonslargent.org)

### La mobilisation des centaines de bénévoles pour promouvoir les produits d'épargne solidaire

Outre la mobilisation autour de la campagne « Aidons l'argent » des centaines de bénévoles du CCFD-Terre Solidaire participeront pendant cette semaine à des conférences, débats, interpellations publiques pour informer les épargnants de l'offre de produits d'épargne solidaire, leurs modalités et les progrès qu'ils permettent de réaliser dans le champ de la solidarité.



<sup>1</sup> Finansol est une association qui fédère les financeurs solidaires et des établissements financiers. Le label Finansol distingue l'ensemble des placements d'épargne solidaire.

## **Une offre en matière de finance solidaire renforcée grâce à l'engagement des partenaires bancaires du CCFD-Terre Solidaire**

Avec la création en 1983 en partenariat avec le Crédit Coopératif du premier fonds de partage, le FCP Faim & Développement, puis de la Sicav Eurco Solidarité (AMUNDI pour le Crédit Lyonnais) et du FCP Ethique & Partage (Meeschaert Asset Management), le CCFD-Terre Solidaire est aujourd'hui le plus important mobilisateur en France de l'épargne solidaire de partage. L'encours de ces produits s'élève aujourd'hui à près de 100 millions d'euros et le CCFD-Terre Solidaire a bénéficié en 2009 de 1,3 millions de dons issus du revenu de ces placements.

Fort de ce succès et afin de rendre plus accessible encore l'offre d'épargne solidaire, le CCFD-Terre Solidaire participe aux côtés de la Société Générale à un nouveau service d'épargne solidaire : **la transformation de livrets d'épargne classique en livrets de partage**. Parallèle au déploiement de cette offre pour le grand public, le CCFD-Terre Solidaire se félicite de la mise en place par son partenaire historique, le Crédit coopératif, **des émissions obligataires à quote-part solidaire** (quote-part proposée à chaque levée de fonds et permettant de reverser un pourcentage de l'émission au CCFD-Terre Solidaire). Cet outil financier est unique au monde.

### **Contact presse :**

Rémi Saintagne ou Nathalie Perramon

01 44 82 80 68 / 67

[r.saintagne@ccfd.asso.fr](mailto:r.saintagne@ccfd.asso.fr)

## Annexe : le CCFD-Terre Solidaire et la finance solidaire

### Le CCFD-Terre Solidaire, précurseur en matière d'épargne solidaire

Depuis 50 ans, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD-Terre Solidaire) apporte son soutien à des milliers d'acteurs de développement sur tous les continents. Afin de renforcer sa solidarité avec les plus démunis, en particulier dans **le domaine de l'économie solidaire et la création d'activités génératrices de revenus**, le CCFD-Terre Solidaire a créé voilà 27 ans, avec l'appui du **Crédit coopératif**, le fonds commun de placement de partage « **Faim & Développement** ». Son objectif : concilier solidarité internationale et juste rémunération de l'épargne.

Véritable précurseur dans ce domaine, le CCFD-Terre Solidaire s'est inspiré de deux constats à la création du fonds : aussi vital que l'accès à l'eau ou à la terre, l'accès aux finances est une priorité pour le développement d'activités économiques dans les pays du Sud. Au Nord, certains épargnants sont à la recherche de sens pour leur épargne. Au-delà de la plus-value monétaire que peuvent leur procurer leurs placements financiers, ils sont à la recherche d'une plus-value humaine et sociale.

En souscrivant **aux FCP « Faim & Développement »**<sup>2</sup>, l'épargnant solidaire accepte de reverser au CCFD-Terre Solidaire au minimum la moitié des revenus annuels que lui procurent ses parts. Les fonds ainsi collectés permettent au CCFD-Terre solidaire de soutenir des structures locales de crédit dans les pays du Sud et de l'Est destinées à financer des projets de développement, via **la SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement)**. Structure créée par le CCFD-Terre Solidaire en même temps que le fonds, la SIDI lui permet de prolonger ses activités dans le domaine économique et dans la création et l'accompagnement d'institutions de micro-finance.

27 ans plus tard, le FCP Faim & Développement, premier mais aussi plus important FCP de partage en France, a permis de collecter **20 millions d'euros de dons** et de financer **plus d'un million de micro-crédits** pour des entrepreneurs jusqu'ici exclus des circuits bancaires traditionnels. La SIDI accompagne 60 structures (institutions financières, ONG, organisations paysannes) dans 28 pays et leur apporte des financements.

### Un ensemble de produits proposés aux épargnants solidaires

Pour mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de ses missions, le CCFD-Terre Solidaire a investi le terrain de l'épargne solidaire, en développant avec ses partenaires bancaires différents produits qui font de lui aujourd'hui **le premier mobilisateur en France de l'épargne solidaire de partage**. À ce jour, outre les fonds de placements « **Faim & Développement** » et « **Faim & Développement – Agir CCFD** » il propose deux autres produits :

- **Le Fonds commun de placement « Éthique et Partage – CCFD »** dont la gestion est assurée par *Meeschaert Asset Management*

- **La SICAV Eurco Solidarité** dont la gestion est assurée par *AMUNDI (pour le Crédit Lyonnais)*

L'ensemble des produits financiers du CCFD-Terre solidaire ont le label Finansol, garantie de solidarité et de transparence.

Par ailleurs, le CCFD-Terre Solidaire -entre autres associations- bénéficiera dès le 1<sup>er</sup> décembre 2010 de la mise en place du **nouveau service d'épargne solidaire de la Société Générale** et à partir de 2011 des **émissions obligataires à quote-part solidaire du Crédit coopératif**.

### Contact presse :

Rémi Saintagne ou Nathalie Perramon

01 44 82 80 68 / 67

[r.saintagne@ccfd.asso.fr](mailto:r.saintagne@ccfd.asso.fr)

---

<sup>2</sup> FCP « Faim & Développement » disponible exclusivement au Crédit coopératif et FCP « Faim & Développement – Agir CCFD » disponible depuis novembre 2008 au sein de tous les établissements bancaires.